

Dans le cadre de l'opération portant sur les cartes carburant de 15€ et les cartes lavage de 30€, et uniquement dans ce cadre :

- **Reconnaissance par l'utilisateur du Site du rôle actif et incitatif de Total Marketing France et de sa demande de CEE**

L'opération portant sur les cartes carburant de 15€ et les cartes lavage de 30€ se déroule dans le cadre de la réglementation relative aux certificats d'économie d'énergie (CEE). Dans ce cadre-là, Comuto a conclu un accord avec la société TOTAL MARKETING FRANCE (Société Anonyme au capital de 390 553 839,00 Euros, dont le siège social est 562 avenue du parc de l'île, 92000 Nanterre, inscrite sous le numéro 531 680 445 RCS Nanterre). TOTAL MARKETING FRANCE offre une carte carburant d'une valeur de 15€, utilisable dans les stations-service du réseau accepteur aux marques TOTAL, TOTAL Access et ELAN en France métropolitaine et en Corse ou une carte lavage d'une valeur de 30€ utilisable dans les stations du réseau accepteur à la marque Total Wash en France métropolitaine hors Corse, à tout conducteur s'inscrivant au service de réservation en ligne du site afin d'avoir un rôle actif et incitatif relatif à l'utilisation du covoiturage de façon régulière. La liste des stations qui acceptent la carte carburant et/ou la carte lavage est disponible auprès du Services Consommateurs TOTAL. Elle est également en ligne sur le site www.total.fr. Les conditions générales de vente et d'utilisation de ces cartes carburant et cartes lavage sont disponibles sur le site www.total.fr.

- **Conditions pour bénéficier de l'offre**

Cette offre est valable une seule fois par conducteur résident en France jusqu'au 31 décembre 2017. Pour bénéficier de cette offre, le conducteur doit être inscrit sur le site www.blablacar.fr, avoir publié une annonce www.blablacar.fr avec possibilité de réservation en ligne avec au minimum un point de départ ou d'arrivée situé en France, avoir été mis en relation avec le(s) passager(s) par l'intermédiaire du service de réservation du site, avoir normalement voyagé sur ce trajet avec au moins un passager ayant réglé sa place en ligne, avoir renseigné son adresse postale en France, avoir certifié son numéro de téléphone portable et avoir effectué la demande de virement relative au paiement en ligne de ce passager sur son propre compte bancaire. L'ensemble de ces étapes doit être effectué dans un délai de 10 mois maximum à compter de la date du premier trajet réalisé avec le service de réservation en ligne du site. Cette offre ne sera disponible et proposée aux conducteurs résidents en France qu'à certaines dates et dans certaines quantités. La détermination de ces dates ainsi que les quantités restent à la discrétion de Comuto et TOTAL MARKETING FRANCE. Le conducteur reconnaît expressément que cette offre exceptionnelle est directement liée à une opération spécifique d'économie d'énergie réalisée par TOTAL MARKETING FRANCE.

Dans le cadre du partenariat, le conducteur s'engage à ne communiquer les justificatifs relatifs à la présente opération qu'à TOTAL MARKETING FRANCE afin que cette dernière soit la seule bénéficiaire des CEE obtenues au titre de l'opération concernée.

- **Dispositions relatives aux données personnelles dans le cadre de l'opération portant sur les cartes carburant de 15€ et cartes lavage de 30€**

Les informations recueillies font également l'objet d'un traitement informatique destiné au dépôt de dossiers de demandes de certificats d'économie d'énergie par la société TOTAL MARKETING FRANCE (Société Anonyme au capital de 390 553 839,00 Euros, dont le siège social est 562 avenue du parc de l'île, 92000 Nanterre, inscrite sous le numéro 531 680 445 RCS Nanterre). Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à TOTAL MARKETING FRANCE. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, en vous adressant à TOTAL MARKETING FRANCE, Département CEE, 562 avenue du parc de l'île, 92000 Nanterre.

Les informations recueillies font également l'objet d'un traitement informatique destiné à éviter les double-comptes de certificats d'économies d'énergie. Le destinataire des données est : le Ministère en charge de l'Énergie. Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à : Pôle National Certificats d'économies d'énergie, Direction Générale de l'Énergie et du Climat, MEEM, Tour Pascal, 92055 LA DEFENSE CEDEX. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer aux traitements des données vous concernant.

- **Dispositions relatives au contrôle des opérations**

Les dispositions relatives à l'offre liée aux CEE ne sont applicables qu'une seule fois par conducteur. Le conducteur accepte de répondre à toute demande de Comuto en cas de contrôle relatif à cette condition. En l'absence de réponse satisfaisante à ces demandes, le conducteur accepte par avance que Comuto prenne toute mesure qui lui semble appropriée (notamment la fermeture du compte).